



COMMUNE DE MIZOËN
APPEL A CANDIDATURES
EXPLOITATION COMMERCIALE D'UN LOCAL
COMMUNAL

Restaurant – Bar – Epicerie

La commune de Mizoën lance un appel à candidatures pour la reprise du Restaurant – Bar – Epicerie, au sein d'un local communal situé 14 route du Ferrand, sous forme de convention d'occupation temporaire du domaine public.

L'occupant s'engage à proposer à minima :

- Epicerie de base
- Bar, licence IV au nom de la commune, à disposition moyennant redevance
- Restauration + snacking pour tourisme estival
- Dépôt de pain
- Ouverture d'avril à octobre

Redevances : location licence IV à 300 € par trimestre,
Occupation des locaux gratuite en première année puis à négocier

Durée de location : selon le projet présenté par le candidat
1/ annuelle à compter du 1^{er} avril 2024 renouvelable par tacite reconduction, dénonçable avec préavis de 5 mois avant la date anniversaire du 1^{er} avril
2/ 7 mois d'avril à octobre 2024, renouvelable pour l'année suivante sur demande écrite formulée au plus tard le 30 novembre

Type de contrat : convention d'occupation temporaire du domaine public

Equipements mis à disposition : cuisine et bar équipés, inventaire sur demande

Informations supplémentaires et visite du local : Florence Gonon 06 77 37 72 09

Date limite de dépôt des candidatures : 20 février 2024

Dépôt des candidatures : mairie – 62 route d'Emparis 38142 MIZOEN ou mairie@mizoen.fr

Composition du dossier de candidature : CV du ou des candidat(s), extrait k-bis, une note précisant le fonctionnement envisagé pour le bar / le restaurant / l'épicerie

Divers : le conseil municipal est ouvert à toute proposition contribuant à la vie du village

Critères d'examen des offres sur une note globale de 100 points :

- Savoir-faire et motivation, 30 points
- Qualité et diversité des services proposés, 30 points
- Etendue de l'ouverture au public, période, jours, horaires, 20 points
- Projets contribuant à la vie du village, 20 points